

## Paris repart en guerre contre Airbnb, avec une assignation en justice

La mairie reproche au site de location de ne pas avoir déclaré légalement 1 000 logements mis en ligne dans la capitale.

Le Monde, 10 février 2019



La maire de Paris, Anne Hidalgo, « ne souhaite pas que Paris se retrouve dans la situation de Venise ou Barcelone ».

Nouveau bras de fer entre la mairie de Paris et Airbnb : la ville a assigné en justice la plate-forme de location, passible d'une amende de 12,5 millions d'euros pour avoir mis en ligne 1 000 logements non enregistrés, comme le prévoit la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN).

« *La réglementation n'est pas respectée* », tonne la mairie de Paris, rappelant la règle qui limite la location d'un logement à 120 jours par an et réclame d'avoir un numéro d'enregistrement. La loi ELAN prévoit que l'entreprise paye une amende de 12 500 euros pour chaque offre non conforme.

C'est en vertu de ces dispositions que la mairie de Paris a saisi vendredi 7 février la justice, selon des documents dont l'Agence France-Presse (AFP) a eu connaissance, confirmant une information du *Journal du dimanche*.

### « De l'industrie lourde » pour Anne Hidalgo

« *Les trente et un agents assermentés* » ont ainsi épluché les annonces « *dans les arrondissements les plus touchés par la location* » (du 1<sup>er</sup> au 7<sup>e</sup> arrondissement, et dans le populaire 18<sup>e</sup> arrondissement), dont les logements sont loués à plus de 100 euros la nuit, et qui avaient plus de dix commentaires (preuve d'une mise en location régulière), précise l'entourage de la maire de Paris. Au total, « *1 000 annonces* » qui n'avaient pas de numéro d'enregistrement, ont été répertoriées.

*« C'est une question très sensible », concède auprès de l'AFP la maire de Paris Anne Hidalgo, qui « ne souhaite pas que Paris se retrouve dans la situation de Venise ou Barcelone, où la population s'élève contre les visiteurs ».*

Or, actuellement pour la maire de Paris, *« ce n'est pas de l'économie de partage mais de la prédation, pas de l'artisanat mais de l'industrie lourde ».*

Les derniers chiffres de l'Hôtel de Ville indiquent que *« 26 000 logements »*, mis en ligne sur Airbnb il y a quelques mois, ont disparu de la location classique dans le centre de la capitale.

En outre, la population de la capitale diminue depuis plusieurs mois, particulièrement dans l'hypercentre, selon des études de la mairie de Paris rendues publiques récemment.